



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

### AVIS PUBLIC CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES 2024

Conformément aux dispositions de l'art. 320 et 468.28 de la *Loi sur les cités et villes* et de l'article 148.0.1 et 597 du *Code municipal du Québec*, avis est donné par les présentes qu'à l'assemblée ordinaire du 14 septembre 2023, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu a adopté la résolution numéro CA-2023-09-097 qui établit comme suit le calendrier relativement à la tenue des assemblées ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2024 :

2024		
JOUR	DATE	MOIS
Jeudi	18	JANVIER
Jeudi	15	FÉVRIER
Jeudi	14	MARS
Jeudi	11	AVRIL
Jeudi	9	MAI
Jeudi	20	JUIN
S/0	S/0	JUILLET
Jeudi	15	AOÛT
Jeudi	12	SEPTEMBRE
Jeudi	10	OCTOBRE
Jeudi	14	NOVEMBRE
Jeudi	12	DÉCEMBRE

Toutes les réunions ci-haut mentionnées auront lieu à la salle de conférence, bureau de prévention de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu, située au 480, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire, province de Québec, à 16h30.

Beloil, le 16 octobre 2023

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA  
Codirectrice générale, secrétaire-trésorière